

# HALTE AUX IDEES RECUES : « LES JEUNES N'AIMENT PAS TRAVAILLER DUR »

**TOGETHER  
AT WORK**

Depuis le début de la crise, le droit du travail en Europe a subi de nombreux changements dans le but de faciliter l'embauche et le licenciement des travailleurs. Les gouvernements ont souvent affirmé que cette « flexibilité » était synonyme de plus de perspectives d'emploi pour les jeunes. Toutefois, de nombreux jeunes travailleurs se sont retrouvés piégés dans un cycle de travail précaire et de bas salaires, où les seules opportunités d'emploi sont des contrats temporaires. A chaque fin de contrat, ils doivent trouver un nouvel emploi, ce qui leur donne peu de chances de construire une vie stable, et encore moins d'évoluer professionnellement et d'obtenir une augmentation salariale. Un air de déjà vu ? Les jeunes s'entendent souvent dire qu'ils sont moins payés et qu'ils ont des contrats atypiques parce qu'ils sont fainéants ou ne savent pas travailler dur. En réalité, les jeunes sont confrontés à un niveau d'insécurité que la génération de leurs parents n'a pas connu, et les chiffres le confirment.

## INTOX :



Tous les travailleurs sont impactés par le travail temporaire de la même façon.



Les jeunes travailleurs font le choix de travailler à temps partiel.



Les jeunes veulent travailler en tant qu'indépendants pour la flexibilité.



La jeune génération a plus d'argent que les générations précédentes et le gaspille en avocats et café.



Avoir un emploi permet d'échapper à la pauvreté.

## INFO :



La proportion de travailleurs ayant un contrat temporaire est majoritairement constituée de jeunes travailleurs. Alors que **seulement 14% des salariés dans l'UE ont un contrat temporaire, ce chiffre s'élève 44% parmi les jeunes**. La plupart du temps, ils ne bénéficient pas d'une protection sociale ni d'opportunités de formation ou d'évolution professionnelle. En d'autres termes, les jeunes travailleurs ne savent souvent pas s'ils toucheront un salaire le mois suivant et à combien celui-ci s'élèvera.<sup>1</sup>



Les personnes sous contrat temporaire et travaillant à temps partiel sont en majeure partie des jeunes. Dans l'UE, près d'un travailleur à temps partiel sur quatre et un salarié sur deux ayant un contrat temporaire ont déclaré en 2017 qu'ils préféreraient occuper un emploi standard, mais qu'ils n'en trouvent pas<sup>2</sup>. **Par ailleurs, plus d'un quart des jeunes travaillant à temps partiel en Europe affirment vouloir un travail à plein temps mais ne parviennent pas à en trouver.**<sup>3</sup>



Plus d'un travailleur indépendant sur cinq sont en situation précaire ou sont de faux indépendants. Cela signifie qu'ils disposent d'un faible revenu et ne bénéficient pas de l'autonomie généralement liée au fait d'être son propre patron. Souvent, les employeurs font en sorte que les travailleurs s'inscrivent en tant qu'indépendants afin de réduire leurs coûts en matière d'impôts et de sécurité sociale. Seulement la moitié des travailleurs indépendants sans salariés déclarent avoir fait le choix de travailler à leur compte, et 24% déclarent ne pas avoir eu d'autre choix.<sup>4</sup>



Plus d'un quart des jeunes en Europe sont menacés de pauvreté. Ces chiffres alarmants ne concernent pas seulement les pays du Sud de l'Europe, tels que la Grèce (40%) ou l'Espagne (34%), mais aussi des pays considérés comme plus riches. Le Danemark, par exemple, affiche un taux de 37%, avec une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie.<sup>5</sup>



Le taux de travailleurs pauvres a grimpé en flèche, en particulier chez les jeunes. En Europe, 10% des jeunes qui ont un emploi sont menacés de pauvreté. Avec plus de 16%, l'Espagne et la Roumanie affichent le taux le plus élevé d'Europe, mais les chiffres sont tout aussi préoccupants dans certains pays nordiques, comme le Danemark et la Norvège, avec respectivement 14,5% et 16%.<sup>6</sup>

## Que font les syndicats pour y remédier ?

Partout en Europe, les jeunes se syndicalisent et obtiennent de meilleures conditions de travail pour les stagiaires, apprentis et jeunes travailleurs. En voici quelques exemples, rendez-vous sur [togetheratwork.eu](http://togetheratwork.eu) pour davantage d'informations.

### Allemagne

Le syndicat de la chimie, IG BCE, a négocié un certain nombre de mesures pour accorder aux jeunes le temps et le soutien nécessaires pour se former. Ces mesures comprennent un nombre garanti de stages, une formation préalable à l'embauche et davantage de postes permanents disponibles pour les stagiaires.

Les conventions collectives signées entre le syndicat et les employeurs prévoient également un jour de congé avant les examens, un pécule de vacances de 700 € par an et une allocation de formation annuelle entre 1000€ et 1200€ pour compléter l'apprentissage.

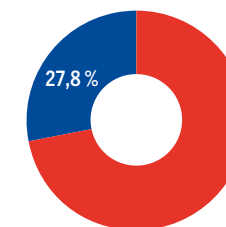
### Les Pays-Bas

Dans le cadre de leur convention collective pour le secteur de la métallurgie, le syndicat

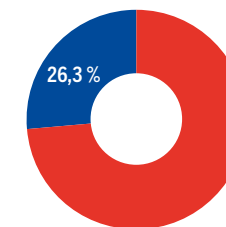
FNV a négocié une revalorisation des salaires pour les jeunes travailleurs. Afin de tenir compte du fait que les jeunes sont généralement sous-payés, ils bénéficieront d'une augmentation salariale de 5,49%, contre 3,72% pour les autres groupes de travailleurs, sur la durée totale d'une convention collective de deux ans.

### Belgique

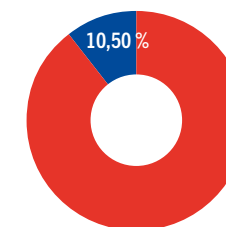
Le syndicat belge, la FGTB, et les employeurs ont conclu un accord, qui garantit qu'un montant égal à au moins 0,05 % de tous les coûts salariaux soit réservé à la formation. Ces initiatives s'adressent aux personnes de moins de 26 ans et aux groupes à risque.



Jeunes à temps partiel souhaitant travailler à temps plein mais qui ne trouvent pas d'emploi

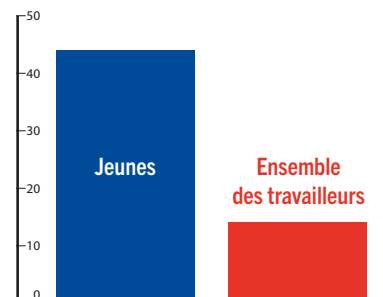


Jeunes dans l'UE menacés de pauvreté



Jeunes qui travaillent mais qui sont menacés de pauvreté

## Travailleurs dans l'UE avec un contrat temporaire en %



<sup>1</sup> Bertelsmann Stiftung, 2019, How are you doing, Europe? Mapping social imbalances in the EU. <sup>2</sup> Bertelsmann Stiftung, 2019, How are you doing, Europe? Mapping social imbalances in the EU. <sup>3</sup> Eurostat, 2018, Raison principale pour l'emploi à temps partiel des jeunes - distributions par sexe et âge. <sup>4</sup> Enquête sur les conditions de travail en Europe, 2015. <sup>5</sup> Eurostat, 2018, Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par âge et sexe. <sup>6</sup> Eurostat, 2018, Taux de risque de pauvreté au travail par âge et par sexe - enquête EU-SILC.